

Procès-verbal du Conseil d'école du jeudi 28 mars 2019 (sous réserve d'approbation)

Etaient présents à cette réunion :

- M. Georges DARGENTOLLE, maire,
- Mme Alice DUVERNET, conseillère municipale,
- Mmes Camille ALLILAIRE, Elodie BRISSIAUD, Virginie LANGLOIS, Emilie PERICAUD, Emilie TREBUCHAIRE, Sophie VILLAMAYOR BETTINI, et MM. Nicolas COUSTILLAS, Baptiste LEDUC, Nicolas SAULNIER, représentants des parents d'élèves,
- Mmes Claire DEGRESSAC, Véronique DUNAU, Corinne LASSARTESSE, et MM. Pascal RITTI et Patrick TEXIER, professeurs des écoles,
- Mmes Marie-Line CELERIER et Amélia CHAUVIER, DDEN,
- M. Daniel FAYE, directeur de l'école,

Etaient absents et excusés : M. Patrice ROUSSEAU, inspecteur de l'Education Nationale, M. Pierre BOISSIERE, conseiller municipal, Mmes Alexia DARGENTOLLE, Céline VEDEL et M. Sébastien JOACHIM, , représentants des parents d'élèves.

Horaires de la réunion : 18h30 – 20h55

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité. Merci à Claire DEGRESSAC qui accepte une nouvelle fois d'être secrétaire de séance.

2. Préparation rentrée scolaire 2019

● Suppression d'un poste d'adjoint

Comme prévu, la baisse des effectifs a entraîné la suppression d'un poste d'adjoint à l'école. (décision du comité départemental de l'Education Nationale du 15 février 2019.)

A ce jour, la répartition des élèves pour la rentrée 2019 serait la suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
6	13	21	8	10	16	20	20

soit un total de 114 élèves. La moyenne par classe serait inférieure à 23 élèves. A noter la présence de 2 élèves en situation de handicap en Grande section de maternelle.

L'école n'accueillera pas de tout-petits car il y aura une classe maternelle à 3 niveaux (PS, MS et GS).

● Perspectives pour la rentrée 2019

La décision de fermeture est définitive. De plus, avec deux grosses promotions en CM1 et CM2, le maintien de la cinquième classe risque de se poser dans les trois prochaines années.

Le nouveau directeur ou la nouvelle directrice sera nommé(e) le 6 juin 2019 et prendra ses fonctions au 1^{er} septembre 2019. Le directeur rappelle que son remplaçant ou sa remplaçante pourra choisir son niveau d'enseignement. Le prochain conseil d'école se fera si possible en sa présence, entre le 7 juin et le 20 juin 2019. La répartition des élèves entre les enseignants sera communiquée en principe le jour de la sortie, le vendredi 5 juillet 2019.

La suppression du poste d'adjoint concerne notre collègue Claire DECRESSAC. Elle explique aux membres du conseil d'école les modalités du mouvement auquel elle est obligée de participer.

3. Comptes-rendus financiers des coopératives scolaires

Comme les années précédentes, les enseignants publient les comptes-rendus financiers des coopératives scolaires dont ils sont responsables pour l'année scolaire 2017-2018.

Le montant des avoirs au 1^{er} septembre 2018 des différentes coopératives est le suivant :
Maternelles (deux classes) : + 9 082,44 € / CP-CE1 : + 1 835,63 € / CE1-CE2 : + 3 330,63 €
CE2-CM1 : + 1 308,92 € / CM1-CM2 : - 337,10 €.

De nouveau, les enseignants remercient très chaleureusement l'Association des Parents d'Elèves (APE) qui, au travers des nombreuses manifestations qu'elle organise tout au long de l'année scolaire, alimente en grande partie les caisses des coopératives scolaires (930 € par classe). Les enseignants apprécient aussi la dotation municipale pour les sorties scolaires. (800 € par classe).

Le directeur regrette la hausse vertigineuse des frais de tenue de compte à la Banque Postale, sans qu'il puisse bénéficier des services en ligne (6 € en 2011, 60 € en 2019). Pour les enseignants qui le souhaitent, leurs comptes-rendus financiers pourront être publiés sur le blog de l'école.

4. Inventaire des achats personnels de M. FAYE au bénéfice de l'école

Comme il s'y était engagé lors du précédent conseil d'école, M. Daniel FAYE a réalisé l'inventaire des achats qu'il a effectués personnellement au bénéfice de sa classe et de l'école lors de ses 37 années de présence (de 1982 à 2019). Le document présenté aux membres du conseil d'école récapitule l'ensemble des principaux achats effectués, les fournisseurs, les dates, et les prix d'achat (Les achats en Francs d'avant 2002 ont été convertis en euros).

Pour chaque achat, le document précise si la fourniture est offerte à l'école ou si elle peut être rachetée par la commune. Il est précisé également que certains matériels mis à disposition de l'école sont exclus de cette liste (matériels scientifiques, vidéoprojecteur, boîtes de Lego Technic, l'établi...)

Le montant des fournitures offertes s'élève à environ 4 500 €. Le montant des fournitures pouvant être rachetées par la commune s'élève au maximum à 1 850 €. La commune choisira dans cette liste ce qui l'intéresse.

Suite à cette présentation, une vive discussion s'engage entre les membres du conseil d'école. Certains découvrent cette situation et l'approuvent pas. L'école publique doit être alimentée par des fonds publics. On ne sait pas ce qui appartient à l'école. Un représentant des parents d'élèves se dit choqué par ce mode de fonctionnement. Une autre fait remarquer que si la somme globale peut paraître importante, il faut la diviser par 37, le nombre d'années de présence de M. FAYE dans cette école, ce qui fait moins de 150 € par an.

M. le Maire rappelle que M. FAYE est arrivé dans cette école dans un contexte difficile et il a eu dès le départ la volonté d'améliorer ses conditions de travail et celles de ses élèves en engageant de l'argent personnel : c'est sa façon d'être. Mais cette pratique n'aurait pas dû perdurer.

M. Daniel FAYE précise en effet qu'il s'est donné les moyens d'enseigner dans une école confortable en investissant certes de l'argent (moins de cinquante centimes par jour) mais aussi beaucoup de temps. Il n'a jamais demandé à quiconque d'en faire autant : c'est juste sa conception de vivre son métier.

Il remercie sincèrement la municipalité pour la confiance qu'elle lui a accordée tout au long de ces très nombreuses années. Il remercie aussi les collègues et les parents qui lui ont manifesté leur soutien.

5. Résultat à l'appel à projets "Ecoles numériques innovantes et ruralité " (ENIR)

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'éducation nationale et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, la commune et l'école avaient participé à un appel à projets émis par l'Etat, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales. Dans le cadre de ce projet, la subvention de l'Etat couvre 50% de la dépense engagée par chaque école.

Le 25 mars 2019, M. Patrice ROUSSEAU, notre inspecteur, nous apprenait que notre projet (ENIR) était validé par le comité de pilotage du ministère de l'Education nationale et qu'une convention allait prochainement nous être proposée afin d'assurer les modalités de mise en œuvre. Le directeur fait la liste du matériel commandé : trois vidéoprojecteurs et leurs supports, 2 écrans de projections, 8 ordinateurs portables, 2 tablettes et un combiné de sonorisation.

6. Sorties scolaires, Scientirieux et rencontres sportives

● Sorties culturelles

- lundi 8 avril : CE1-CE2 et CE2-CM1 : concert JMF à Nexon
- mardi 30 avril : CP-CE1 et CE2-CM1 : Ecole et cinéma à Limoges
- jeudi 2 mai : CE2-CM1 : Visite de la médiathèque de Nexon et de la caserne de pompiers
- lundi 20 mai : CP-CE1 : sortie en train à Limoges : visite de la gare, musée des Beaux-arts
- jeudi 23 mai : CM1-CM2 : sortie en train à Paris : Palais de la Découverte et musée d'Orsay
- jeudi 6 juin : CP-CE1 : sortie en train à Paris : Galerie de l'évolution, Tour Eiffel ?
- jeudi 6 juin : CE1-CE2 : sortie en train à Paris : Galerie de l'évolution, cité des Sciences
- mardi 11 juin : Maternelles : Sortie en car en Dordogne - Terrasson : musée du chocolat et Varetz : jardin de Colette
- mardi 18 juin : CE2-CM1 : remise du prix du département « Je lis, j'élis » au conseil départemental à Limoges et spectacle
- lundi 24 au vendredi 28 juin : CM1-CM2 : Classe de découverte au Pays Basque
- jeudi 27 au vendredi 28 juin : CE1-CE2 : Classe de découverte au Futuroscope

La sortie de fin d'année des CE2-CM1 reste à définir.

Pour sa classe de découverte au Pays Basque, le directeur précise que le coût de la participation des accompagnateurs n'est pris en charge ni par la commune ni par l'école mais par les accompagnateurs eux-mêmes. Pour toutes les sorties scolaires, les accompagnateurs sont choisis par les enseignants.

● Scientirieux

Le directeur annonce qu'il organise une nouvelle et dernière édition de Scientirieux, proposant seize ateliers scientifiques, dans la salle des fêtes Juliette Gréco, du 8 au 12 avril 2019. Outre la classe de Claire DECRESSAC et la sienne, il accueillera une classe d'Eyjeaux, une de La Roche l'Abeille, deux de Solignac, deux de Pierre-Buffière et une de Meilhac.

● Rencontres sportives

jeudi 11 avril : CM1-CM2 : tournoi de basket à Nexon

jeudi 16 mai : CP-CE1 et CE1-CE2 : athlétisme/orientation au stade de Saint Maurice
(Encadrement : Elèves de la classe CM1-CM2)

mardi 28 mai : CE2-CM1 et CM1-CM2 : Orientation au Domaine de Ligoure (Le Vigen)

jeudi 6 juin : CE2-CM1 et CM1-CM2 : athlétisme au stade de Nexon

jeudi 20 juin : CE1-CE2 : rencontre multi-activités au stade de Saint Maurice
(Encadrement : Elèves de la classe CM1-CM2)

mardi 2 juillet : CE2-CM1 et CM1-CM2 : rugby et pétanque à La Roche l'Abeille

7. Manifestations prévues avec l'APE

Les parents font le point sur les dernières manifestations qu'ils ont organisées . Le repas de l'école n'a rapporté que 447 €. Tous les participants présents à cette soirée reconnaissent pourtant que ce fut une superbe soirée qui aurait mérité une plus grande affluence. Le concours de dessin et l'annonce de la soirée sur le blog ont été trop tardifs. Le projet "Etiquettes" n'a pas eu de succès.

Vendredi 5 avril, tournoi de ping-pong à partir de 18h30. L'APE gérera la buvette, les enseignants volontaires s'occuperont des rencontres.

Vente de plants à venir.

Vendredi 21 juin, kermesse de l'école à partir de 16h30 (Thème : Princesses et Chevaliers) et spectacle de l'école à partir de 19h30.

8. Questions diverses

Cantine scolaire : Le comportement inacceptable de certains élèves à la cantine (insulte au personnel, gaspillage) est de nouveau signalé. M. le Maire passera à la cantine faire un rappel au règlement et enverra des avertissements aux parents des élèves irrespectueux.

Quels locaux utilisés à la rentrée prochaine : Une discussion s'engage sur la salle qui ne sera plus utilisée à la rentrée prochaine en tant que salle de classe. L'idée de M. le Maire serait de regrouper les 5 classes dans le bâtiment principal et de transformer la salle 5 en dortoir permanent. Mme Corinne LASSARTESSE s'oppose à cette idée : sa classe est grande et agréable. Il serait plus judicieux de transformer la salle 6 en salle réservée pour les arts plastiques et les sciences, en attendant qu'elle retrouve sa fonction initiale dans un proche avenir...

Harcèlement à l'école : Les parents souhaiteraient qu'une intervention concernant le harcèlement à l'école puisse avoir lieu. Proposition jugée intéressante et qui devra être suivie d'effet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

La secrétaire de séance,
Claire DECRESSAC

Le président du conseil d'école,
Daniel FAYE

